



CCAS

VILLE DE PARMAIN
RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
(En exécution de l'article R123-16 et suivants
du Code de l'Action des Familles)

Parmain, le 5 octobre 2026

Liste des délibérations
Examinées en séance du Conseil d'administration en date du 2 octobre 2026

2026/015	Installation de quatre nouveaux membres du conseil d'administration du CCAS	PRIS ACTE
2026/016	Élection du vice-président du CCAS	Adoptée à l'unanimité
2026/017	Élection du vice-président délégué du CCAS	Adoptée à l'unanimité
2026/018	Délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration du C.C.A.S. au Président, au Vice-Président et au Vice-Président délégué dans le cadre de l'article R.123-21 du code de l'action sociale et des familles	Adoptée à l'unanimité
2026/019	Participation au transport scolaire des familles parminoises dont les élèves non boursiers fréquentent le lycée Fragonard à l'Isle-Adam	Adoptée à l'unanimité
2020/020	Aide à une famille parminoise	Adoptée à l'unanimité

Conformément à l'article L. 2125-25 du CGCT
Liste publiée sur le site internet de la commune



Loïc TAILLANTER,
Maire de PARMAIN
Président du CCAS
Vice-Président de la Communauté de la Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts